

## **HOPITAL DE DIE : RESTONS VIGILANTS !**

Le Conseil d'Administration du Collectif de Défense de l'hôpital de Die s'est réuni le 2 octobre 2010. Il appelle à maintenir la vigilance. En effet, dans trois courriers de juin, juillet et septembre, le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) rappelle que les autorisations de fonctionnement pour la maternité et la chirurgie d'urgence prennent fin au 1<sup>er</sup> août 2011 et que l'évaluation faite des demandes de renouvellement ne sont pas compatibles avec les décrets ou projets de décrets.

Pour la maternité, alors que de nombreux échos montrent combien elle est appréciée, il constate que les effectifs médicaux et para médicaux sont insuffisants (quel aveu !), que la présence d'une sage femme 24 H sur 24 n'est pas assurée (à voir !) et qu'il n'y a pas la présence d'un pédiatre tous les jours de l'année 24H/24 (des centaines d'hôpitaux sont dans ce cas !).

Faut-il souligner une fois de plus que nous réclamons, avec les Dioises et les Diois, et depuis des années, des moyens humains en nombre suffisant, que plus de 3 000 cartes pétitions ont été remises à M. le Sous-préfet de Die lors de la manifestation du 2 juin 2010 pour le rappeler. Et les 1 420 soutiens et témoignages sur facebook ?! Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ! L'ARS, émanation du Conseil des Ministres, est dans ce cas. Nous ne céderons pas !

Pour la chirurgie, il ressort que les textes en préparation conditionneront l'autorisation d'exercer. Ceci alors que la Ministre de la Santé a suspendu la promulgation du décret relatif à un seuil minimum de 1 500 séjours chirurgicaux en moyenne par an !

Il met en cause le fait que la convention de coopération renforcée avec le centre hospitalier de Valence pour la réanimation n'est toujours pas formalisée, alors que l'hôpital de Valence n'a pas les moyens d'y donner suite.

Après maints reports de réunion entre Die, Crest et Valence pour trouver des solutions, où en sommes-nous ? Le directeur lui-même demande l'appui de l'ARS pour faire aboutir une fédération de chirurgie !

De qui se moque-t-on ? Et l'humain dans tout ça !

Nous rappelons que la sécurité est du ressort des préfets dans les départements. Prenons un exemple concret : Récemment, un jeune homme à moto a fait une terrible chute dans la rue principale de Die. Il a eu la rate et le pancréas éclatés. Mais il a été sauvé grâce au chirurgien de l'hôpital de Die. Il fallait intervenir dans les minutes qui suivaient. Sans chirurgie d'urgence, il n'aurait pas survécu ! Nous sommes en plein dans ce que nous avons écrit à plusieurs reprises sur la « perte de chance ». Qui alors aurait été responsable ? Poser la question, c'est y répondre : le préfet, représentant le gouvernement qui décide de la politique de Santé dans tout le pays !

Une raison de plus pour continuer à réclamer le droit d'accès aux soins et à une santé de qualité pour toutes et tous, partout, sur tout le territoire !

Plus que jamais, restons vigilants !

**Collectif de Défense de l'Hôpital de Die  
Le 2 novembre 2010**